



Par **Dre Magali-Noëlle Pfeil**

Médecin chef du service des urgences de l'Hôpital Riviera-Chablais

Prise en charge en urgence : où aller ?

SERVICES

144, centrales des médecins de garde, urgences ou permanences: en cas d'urgence, où s'adresser ? Conseils pour la région Riviera-Chablais après le transfert de toutes les urgences à Rennaz.

« En règle générale, la population suisse manque d'informations sur l'offre en cas d'urgence », précise d'emblée Dre Magali-Noëlle Pfeil, médecin cheffe du service des urgences de l'Hôpital Riviera-Chablais, aujourd'hui regroupées à Rennaz. Avec 10 médecins cadres, 24 médecins assistants et près de 80 infirmiers et aides infirmiers, le service pronostique plus de 40'000 consultations, soit autant que le service des urgences de CHUV. « A l'image d'autres services d'urgences, nous appliquons l'échelle suisse de tri qui détermine le délai pour un patient pour être vu par un médecin. L'échelle va de 1 à 4 chez les adultes et jusqu'à 5 chez les enfants. Concrètement, un accident de la circulation impliquant la vitesse, les chutes d'un lieu élevé, les douleurs thoraciques chez les personnes à risque ou un déficit neurologique (comme un bras ou une jambe qui tombent, un problème de vision ou de parole soudain) sont des urgences vitales de degré 1 et seront immédiatement traitées. En revanche,



En cas d'urgences graves, appelez immédiatement le 144 qui estimera si l'intervention d'une ambulance, accompagnée ou pas d'un médecin, est nécessaire. DR

des patients qui se présentent chez nous pour des oreilles bouchées, un rhume ou avec des petites plaies vont attendre, parfois plusieurs heures. C'est difficilement supportable pour eux et parfois aussi pour les équipes qui sont parfois prises à partie par des patients lassés de patienter... Dans ce genre de cas, je leur recommande de consulter leur médecin traitant. Si ce dernier est absent ou si le patient n'en a pas, des permanences peuvent prendre le relais » (voir encadré). Précisons en outre qu'un service d'urgences ne délivre pas de 2e avis ni de certificats médicaux et ne renouvelle pas d'ordonnances. « Dans ces cas précis, le médecin de famille reste aussi l'interlocuteur à privilégier ».

« En règle générale, la population suisse manque d'informations sur l'offre en cas d'urgence »

Dre Magali-Noëlle Pfeil,
Hôpital Riviera-Chablais

Numéros de garde cantonaux

De la même manière, un service d'urgences ne répond pas aux appels. « Les professionnels hospitaliers ne sont pas formés à répondre au téléphone, mais à établir un diagnostic face au patient. Si vous avez besoin d'un conseil ou doutez, pensez aux centrales téléphoniques des médecins de garde (0848 133 133 pour le canton de Vaud et 0900 144 033 pour le Valais). Formés au tri téléphonique, les professionnels répondent 24 heures sur 24 et vous orientent vers le lieu le plus adéquat. Ces numéros sont faits pour ça ». Et en cas d'urgences graves? « Appelez immédiatement le 144 qui estimera si l'intervention d'une ambulance, accompagnée ou pas d'un médecin, est nécessaire. »

Permanences médicales

Outre son service d'urgences ouvert 24 heures sur 24 à Rennaz, l'Hôpital Riviera-Chablais dispose de deux permanences médicales à Monthey et Vevey. Les permanences accueillent 7 jours sur 7, de 8h à 20h et sans rendez-vous les adultes et les enfants (dès 4 ans). A Monthey, la permanence est déjà ouverte tandis qu'elle ouvre le 23 décembre prochain à Vevey. Il en existe aussi à Lausanne, comme les PMU du CHUV.

PUB

Toutes les 2 semaines, retrouvez nos pages

Experts

aux thématiques variées



Pour communiquer dans cet emplacement ciblé : **021 721 20 30**